



Conditions générales

valables dès le 22.01.2024

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations.

1. Planification

Le client réserve la représentation et fournit l'ensemble de ses coordonnées au minimum 72 heures avant le début de la prestation.

2. Préparation

Le lieu de la représentation doit être mis à disposition avant et après le spectacle afin de permettre la préparation et le rangement du matériel sans dérangement.

Pour un spectacle de scène, il faut au minimum un espace de 2 mètres entre la table de présentation et le premier rang de spectateurs.

La prestation peut avoir lieu à l'extérieur, mais uniquement en cas de beau temps et sans vent.

3. Annulation

En cas d'annulation d'un spectacle de la part du client, celui-ci doit avertir l'artiste au moins 24 heures à l'avance. Passé ce délai, le montant de la prestation – hors déplacement – est dû.

En cas d'empêchement de force majeure (maladie, accident, ...) de la part de l'artiste, celui-ci doit avertir le client au minimum 12 heures avant le début de la prestation. Passé ce délai, une réduction de 20% sera accordée sur un prochain spectacle (du même type que celui annulé).

4. Casse de matériel

En cas de casse de matériel de la part d'un spectateur, le client est responsable du dédommagement envers l'artiste.

5. Cachet

Le client s'engage à payer la somme convenue au plus tard à la fin de la prestation (au comptant, par TWINT ou par virement bancaire).

6. Photos/vidéos

Le client peut prendre des photos/vidéos du spectacle à condition que celles-ci ne soient pas partagées sur les réseaux sociaux, à moins d'obtenir l'accord explicite de l'artiste.

7. Impossibilité de réaliser la prestation

Si la prestation n'est pas possible pour cause de non-respect des conditions de la part du client, celui-ci s'engage à payer la somme totale de la facture.

Natan Geisler – MagicNat
info@magicnat.ch